

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 29 août 2022**

L'an deux mille vingt et deux, le 29 du mois d'août à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.  
Date de convocation du conseil municipal 23 août 2022.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Jean Pierre BUERBA, Marc CAUMONT, Anne DUNAN, adjoints,  
Sylvie BIRABEN, Stéphane AUZERAL, Jean-Laurent PEREZ

**ABSENTS EXCUSES**

Kate MARIE procuration à Sylvie BIRABEN  
Laura LAVILANIE procuration à Nadine DESMARAIS  
Raphael BENOIT  
Anne-Laure JEAN-BAPTISTE  
Jean-Baptiste GRANGE  
Jean Philippe DELARUE procuration à Stéphane AUZERAL

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 8 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Nadine DESMARAIS est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **18 juillet 2022**

Le compte rendu du conseil municipal du **18 juillet 2022** est approuvé à l'unanimité.

**DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET DE LA COMMUNE (82-2022)**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal l'obligation de modifier la prévision budgétaire 2022, pour permettre le règlement de dépenses sur le budget d'investissement de la commune. L'équilibre global du dit budget n'est pas modifié.

<b>DECISIONS MODIFICATIVES</b>		
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Chapitre 27 Autres immobilisations financières <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2764 Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé</li> </ul>	+ 109 311,60	
Chapitre 024 Produits des cessions d'immobilisations		+ 109 311,60

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal :

- Accepte les modifications budgétaires présentées ci-dessus.
- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de ces décisions.

Au registre sont les signatures,  
 Philippe CARRERE  
 Maire d'Arreau